



Nouveauté antiparasitaires

Pour nos amis les chiens

Venez découvrir les nouvelles pipettes anti-puce/anti-tique: rapidité d'action et facilité d'application accrue.



Offre de lancement :

1 pipette offerte pour l'achat d'une boîte de 3 pipettes.

Offre valable jusqu'au 30/05/14.

Dans les prochaines semaines, nous pourrons également vous proposer un traitement en comprimés pour lutter contre les puces et les tiques pendant une durée de 12 semaines.

Pour nos amis les chats

Une nouvelle pipette associant un anti-puce et un vermifuge offrira une solution intéressante pour traiter les jeunes chatons qui vont naître ce printemps.



Quelque soit le produit que vous choisirez, nous vous rappelons qu'il est indispensable de traiter de façon précoce ! (début avril)

Un maître averti en vaut deux !

Les tiques : elles se multiplient au **printemps** et en **automne**, quand il fait à la fois frais et humide. Chez le chien, ces parasites sont dangereux pour les maladies mortelles qu'elles transmettent, notamment la **piroplasmose**, l'**ehrlichiose** et la **borréliose**.



La meilleure des armes contre les tiques reste la **prévention**. N'hésitez pas à nous demander conseil afin que nous puissions vous recommander les produits les plus efficaces. Si vous trouvez malgré cela des tiques sur votre animal, nous vous conseillons de les retirer au plus vite.

Les chenilles processionnaires : elles sont velues et de couleur brun noirâtre et construisent leurs nids blancs dans les pins. Au printemps, la colonie quitte le nid en procession pour gagner au sol un endroit bien ensoleillé et s'enfouir dans un trou où chacune des chenilles va tisser son cocon. Ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants qui provoquent d'importantes réactions allergiques. Le danger est particulièrement élevé pour nos animaux domes-



tiques : un chien atteint à la langue ou au nez risque la nécrose de ces organes s'il n'est pas traité rapidement avec des fortes doses de corticoïdes. En cas de contact, ayez le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'eau. Il ne faut **surtout pas frotter**, car cela pourrait briser les poils urticants et libérer plus de toxines, aggravant le pronostic. Pensez à mettre des gants pour protéger votre peau.

Les crapauds : ces batraciens sortent de leur longue hibernation au printemps. Leur peau sécrète des substances toxiques pouvant provoquer une hypersalivation, des convulsions et des troubles cardiaques. Consultez-nous sans tarder si vous suspectez votre compagnon d'avoir été en contact avec une de ces bêtes.



Pourquoi faire stériliser sa chatte ?

« Ma chatte miaule ou hurle tout le temps, se roule sans arrêt et déborde d'affection ! Elle nous empêche de dormir, c'est un véritable cauchemar ! Que lui arrive-t-il ? Est-elle souffrante, docteur ? »

En bien, non, votre chatte est tout simplement en chaleur. Ses chaleurs persisteront jusqu'à l'accouplement (l'ovulation étant déclenchée par cette dernière) ou pendant une période entre 6 et 10 jours. Vous aurez ensuite environ 2 semaines de répit, puis cela recommencera de plus belle. Si la chatte ne s'accouple pas, elle revient sans cesse en chaleur. La période des chaleurs ou saison des amours s'étend de janvier/février à octobre/novembre.

L'anoestrus est la période de repos sexuel. Elle s'étend généralement d'octobre à la fin décembre.



Grande est la tentation de recourir à la pilule. Mais cette dernière prédispose votre minette à des tumeurs mammaires, souvent malignes dans cette espèce. Mieux vaut envisager la solution chirurgicale, qui consiste à faire stériliser votre chatte, si possible avant ses premières chaleurs (vers l'âge de 6-7 mois). De cette manière, vous contribuerez à limiter la surpopulation des chats et pourrez retrouver des nuits tranquilles. De plus, vous protégerez votre amie à 4 pattes contre les tumeurs mammaires et les infections utérines.

A quoi sert le passeport européen ?

Document obligatoire pour passer la frontière avec votre chien ou votre chat, le passeport fournit la preuve que votre animal a bien été vacciné contre la rage. Délivré exclusivement par les vétérinaires, la seule condition pour l'obtenir est que votre compagnon soit identifié par une micropuce.



Grâce à ce seul document, les animaux domestiques peuvent donc être emmenés dans tous les États membres, à l'exception de l'Irlande, de Malte, de la Suède et du Royaume-Uni. Pour ces pays, une prise de sang est nécessaire afin de doser les anticorps antirabiques dans le sang.

Le passeport peut également contenir des renseignements concernant d'autres vaccinations, y compris celles qui ne sont pas exigées par la loi, ainsi que des informations relatives aux antécédents médicaux de l'animal.

C'est également dans ce document officiel que sont enregistrés les preuves de l'administration des produits antiparasitaires, nécessaires pour l'entrée dans certains pays (Royaume-Uni, Irlande, Suède, Finlande).

Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Tout animal errant est sous la responsabilité du Maire : c'est lui qu'il faut contacter en premier.

Le Maire doit organiser la prise en charge et les soins des animaux errant sur sa commune et afficher en permanence les coordonnées d'un service de prise en charge (ramassage, fourrière) pendant et en dehors des horaires d'ouverture au public.

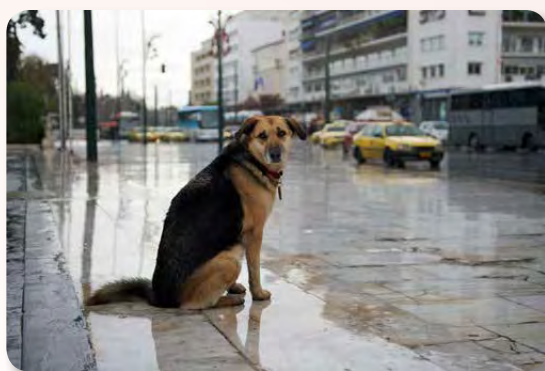
Le vétérinaire peut vous renseigner sur les services à joindre selon les cas et vous aider à retrouver le propriétaire d'un animal identifié.

Si la Mairie a passé une convention avec le vétérinaire, ce dernier pourra assurer la prise en charge, voire les soins urgents des animaux errants. La prise en charge des animaux sauvages est assurée par le centre de soins à la faune sauvage le plus proche.

Vous trouvez un animal domestique

Dans tous les cas, appelez la Mairie. La nuit ou un jour férié, la préfecture vous donnera le numéro d'urgence de la Mairie. La police, ou les pompiers peuvent aussi intervenir.

Parfois, si l'animal est malade ou blessé, vous pouvez être orienté



vers un vétérinaire conventionné qui vous fera remplir un formulaire de dépôt.

Vous trouvez un animal sauvage

Attention aux morsures ou aux griffures ! Ne manipulez ni les chauves-souris (risque de transmission de rage), ni les oisillons tombés du nid (les mettre seulement en hauteur à l'abri des prédateurs). S'il s'agit de gibier, prévenez le Maire et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Sinon, prévenez le centre de soins à la faune sauvage le plus proche.

Nos contacts locaux pour animaux perdus :

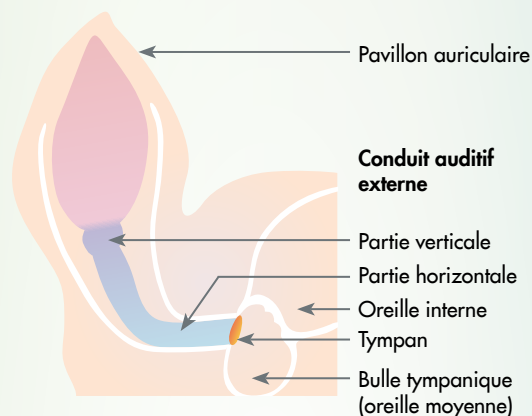
- la mairie de la commune où l'animal a été trouvé
- SPA de Morlaas 06.84.74.83.75
- SPA de Tarbes 05.59.02.69.10
- Pour la faune sauvage contacter la clinique ou aller sur le site : uncs.chez.com

L'otite : quels sont les symptômes ?

Votre compagnon se gratte l'oreille, secoue nerveusement la tête, et garde la tête penchée.

Des rougeurs sont visibles à l'entrée du conduit auditif. Une forte odeur émane de ses oreilles.

Il ne faut pas tarder à consulter, car il souffre sans doute d'une otite.



Quelles sont les différentes causes des otites ?

- **L'otite parasitaire ou gale des oreilles :** ce type d'otite est provoqué par un minuscule acarien, et entraîne des démangeaisons intenses. Cette otite est contagieuse pour les autres animaux.
- **Les otites bactériennes :** très douloureuses, elles peuvent faire suite à une macération due à une mauvaise aération du conduit auditif, comme c'est le cas chez les races à oreilles tombantes. La présence abondante de poils (caniches, bichons) peut également favoriser ce type d'infection. Ce sont des otites graves qui nécessitent une intervention précoce.
- **Les otites mycosiques :** souvent chroniques, ces otites sont dues le plus souvent à des levures.
- **Les épillets :** ils s'accrochent facilement dans les poils et remontent dans le conduit auditif dans la direction de la pointe. Leur forme les empêche d'aller dans l'autre sens et ils finissent par léser le conduit auditif.
- **Les otites allergiques :** on les rencontre principalement chez les chiens à tendance allergique. Elles se traduisent par des rougeurs et des démangeaisons à l'extérieur de l'oreille, sur le pavillon et à l'entrée du conduit auditif. Elles peuvent s'accompagner d'une infection secondaire. Ces otites ont tendance à se renouveler régulièrement et doivent souvent faire l'objet d'un traitement général du terrain allergique de l'animal.

Il est donc essentiel de **surveiller et d'assurer la propreté des oreilles** d'un chien dès son plus jeune âge. Un nettoyage régulier permettra de prévenir l'apparition d'otites.

Dans tous les cas, il est préférable de ne pas attendre avant de consulter, car certaines otites peuvent s'étendre à l'oreille interne si elles ne sont pas traitées à temps.